

Améliorer la couverture vaccinale

Actions :

- Promouvoir la vaccination sur le territoire
- Travailler en lien avec la CPAM pour envoyer des rappels vaccinaux ciblés
- Participer à des expérimentations territoriales

Les actions mentionnées précédemment sont non exhaustives. Toutes les idées et envies sont les bienvenues !

Comment adhérer ?

Tout professionnel de santé qui suit des patients habitant le territoire de la CPTS du Kreiz Breizh peut intégrer l'association à tout moment. Une simple adhésion à l'association suffit ainsi qu'une participation annuelle de 10 €.

Vous recevrez alors l'ensemble des informations utiles de la CPTS et les invitations aux assemblées générales. Vous aurez également accès au logiciel Plexus santé. C'est l'outil de travail pour faire fonctionner la CPTS : projets, réunions, groupes de travail, partage de documents...

Pour plus d'informations vous pouvez contacter notre coordinatrice.

Contactez nous :

Coordinatrice : Fanny MATHIEU



06 72 48 97 54



contact@cpts-kreiz-breizh.org



Communauté
Professionnelle
Territoriale de Santé du
Kreiz Breizh



Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sont les organisations conçues pour regrouper les professionnels d'un même territoire autour d'un projet de santé.

Les CPTS sont un dispositif de coordination ayant pour but :

- D'améliorer la prise en charge des patients, de répondre aux besoins santé de la population.
- De faciliter la coordination entre professionnels en favorisant l'interconnaissance entre professionnels libéraux et établissements.
- De mener des actions communes.

Les CPTS sont constituées de l'ensemble des acteurs de la santé : professionnels de santé libéraux ou salariés, d'établissements de santé, d'acteurs sociaux et médico-sociaux, d'acteurs de la prévention et de la promotion en santé.

La CPTS du Kreiz Breizh

La CPTS du Kreiz Breizh est une association loi 1901.

Son projet de santé à été validé par l'ARS et la CPAM en Décembre 2021.

Elle s'étend sur 41 communes du centre Bretagne (la communauté de communes du Kreiz Breizh et quelques communes de Loudéac communauté comme Guerlédan et Corlay)

Nos axes de travail

L'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant

Actions :

- Réaliser un diagnostic de l'état actuel des pratiques
- Mettre en place une organisation permettant d'identifier et d'orienter les patients sans médecin traitant
- Favoriser l'émergence des pratiques innovantes (IDE Asalee, IPA, assistants médicaux...)

Améliorer la prise en charge des soins non programmés

Actions :

- Réaliser un diagnostic de l'offre actuelle en SNP
- Créer une organisation locale autour des SNP
- Participer à la plateforme du SAS départemental

Les parcours de santé

Le parcours de soins à l'enfant

Actions :

- Mettre en place un parcours de santé pour les enfants
- Créer un questionnaire type permettant l'orientation vers un autre professionnel du territoire
- Mettre en œuvre des actions de prévention sur diverses thématiques

Favoriser le maintien à domicile

Actions :

- Organiser un forum autour du maintien à domicile
- Développer l'usage d'une application commune permettant de communiquer autour d'un patient
- Engager un travail de réflexion autour d'un protocole de sortie d'hôpital

Prévention et promotion de la santé

Promouvoir la santé par l'alimentation

Actions :

- Animer des ateliers cuisine à destination des aidants familiaux et des aides à domicile.
- Organiser des conférences autour de l'alimentation et la dénutrition.
- Animer des ateliers de prévention des troubles de la déglutition dans les EHPAD.
- Proposer des formations au repérage précoce de la dénutrition chez la personne âgée.

Education Thérapeutique du patient

Actions :

- Proposer des formations ETP pour les professionnels de santé.
- Créer une maison sport santé.
- Organiser une journée autour des maladies chroniques et du dépistage.